

L'EFFRAIE

La revue de la LPO-Rhône

n° 49 – 2019



Ligue pour la Protection des Oiseaux

Région AURA - Département du Rhône et Métropole de Lyon

100 rue des Fougères 69009 LYON

Tél. : 04 28 29 61 53 rhone@lpo.fr

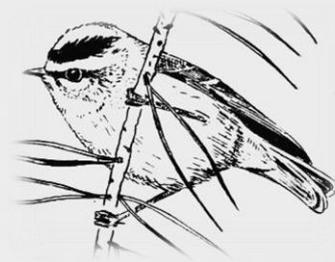
<http://www.lpo-rhone.fr/>



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

ISSN 0982-5878

Éditorial



Avec ses 74 pages, le numéro précédent de *l'Effraie*, le numéro 48, était le plus copieux jamais réalisé depuis la création de la revue en 1983 !

Le numéro 49 sera au contraire le plus court ! Avec un délai de près d'un an, qu'on n'avait pas enduré depuis 2005, pour le publier.

La raison de ce retard et de ce faible poids est la quasi absence d'articles ; j'ai dû reprendre moi-même ma plume (d'œdicnème), fortement occupée, il est vrai, par la réalisation d'un ouvrage sur « *les Oiseaux du Rhône et de la Métropole de Lyon* », avec ses 285 pages (voir en fin de revue), et concocter un petit quelque chose sur notre amie la chevêche.

Je ne vais pas discuter encore sur ce que je disais dans l'éditorial de l'an dernier : « *n'hésitons pas à rédiger, de temps en temps, des synthèses ou des articles...* » etc., etc... On pourra supposer que les claviers de nos adhérents étaient, momentanément, en panne !

D'où ce grand blanc, à peine estompé par une triste Sterne pierregarin en filigrane !

- Vous trouverez quand même, au sommaire, le résumé du rapport annuel 2018 de l'animation par la LPO-Rhône du Programme de Sauvegarde de l'œdicnème criard dans le Grand Est lyonnais, qui vit sa cinquième année. Mais encore rien sur les nombreux autres programmes d'études....
- La Chevêche d'Athéna, donc, nous étonnera encore, nous observant, d'un œil, depuis l'entrée d'un terrier de son ami, le lapin !
- Et vous apprécierez peut-être la chronique de l'hiver 2018-2019 qui a vu quelques espèces remarquables, mais bien peu, sans doute à cause, en partie, de cet inquiétant réchauffement climatique, dramatique pour la biodiversité, mais inéluctable, faute d'avoir réagi à temps.

Le Rédacteur en chef



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

L'EFFRAIE



Sommaire du n°49/2019

- Editorial
- Plan de Sauvegarde de l'Œdicnème criard : résumé du rapport annuel 2018 (ADLAM *et al.*)
Violette BOURGOGNE, Paul ADLAM, Dominique TISSIER
- Des Chevêches d'Athéna dans des terriers de lapin dans le département du Rhône
Dominique TISSIER (CARDUELIS-LYON)
- INFO ORNITHO :
 - Chronique : quelques données remarquables de l'hiver 2018-2019
Rédaction Dominique TISSIER
 - Un nouveau livre sur les Oiseaux de la région lyonnaise
Loïc LE COMTE, Dominique TISSIER

EFFRAIE n°49 / 2019

Revue éditée par la LPO-Rhône (Ligue pour la Protection des Oiseaux)

100 rue des Fougères 69009 LYON

☎ 04 28 29 61 53 email : rhone@lpo.fr Site internet : <http://www.lpo-rhone.fr/>

Groupe de discussion : <http://fr.groups.yahoo.com/group/LpoGroupe69/>

Base de données en ligne : <http://www.faune-rhone.org>

Edition et publication : LPO-Rhône

Rédacteur en chef : Dominique TISSIER

Merci à toutes les personnes qui ont bien voulu relire les articles de ce numéro : Lionel CLEMENT, Jonathan JACK, Jean-Paul RULLEAU.

Photo de couverture : Chevêche d'Athéna, Sainte-Consorce, juin 2015, Jean-Paul BUFFET.

Photos intérieures : Frédéric MANDRILLON, Guillaume BRUNEAU, Gilles CORSAND, Loïc LE COMTE, Jean-Marie NICOLAS, Dominique TISSIER, Hubert POTTIAU, Jean-Michel BELIARD.

Illustrations : Élodie ROSINSKI

Traduction des résumés : Jonathan JACK.

Impression et publication sur le web : Nathalie FOURNIER - LPO Rhône.

Réalisation et mise en page : Dominique TISSIER.

Les opinions exprimées dans les articles de cette revue n'engagent que leurs auteurs et non la LPO.

Pour toutes publications, contacter le Rédacteur en chef : dominique.tissier@ecam.fr ou la LPO-Rhône.

Plan de Sauvegarde de l'Oedicnème criard : résumé du rapport annuel 2018 (ADLAM *et al.*)

Violette BOURGOGNE, Paul ADLAM, Dominique TISSIER

Le plan local de sauvegarde de l'Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus* dans l'Est lyonnais et Porte de l'Isère, élaboré en 2014, a été lancé officiellement le 30 avril 2015 avec la signature de tous les partenaires. Son objectif est de trouver des solutions permettant d'allier la conservation de l'Oedicnème, en maintenant l'effectif nicheur (de l'ordre de 80-90 couples), et l'aménagement d'un territoire à forts enjeux économiques, tout en préservant 12000 ha de surfaces agricoles. 2018 était la quatrième année de suivi de terrain.



Oedicnème criard femelle, Ratabizet/Genas, avril 2018, D. TISSIER

Le Département du Rhône abrite environ 300 couples d'Oedicnèmes criards (TISSIER 2006), dont quelques dizaines aux portes ou à l'intérieur même de l'agglomération lyonnaise, ce qui doit constituer un cas unique en Europe. L'espèce, protégée et classée en annexe 1 de la Directive Européenne 79/409/CEE (dite directive "Oiseaux"), est étudiée par la LPO Rhône depuis 1998.

On conçoit que la proximité de la ville soit la source de menaces fortes, en particulier dans l'Est lyonnais, vaste plaine alluviale vouée en grande partie à un usage agricole basé sur des grandes cultures, formant de fait un habitat favorable à l'Oedicnème. L'absence de relief et la densité du réseau viaire a favorisé l'urbanisation de ce territoire. De plus, les politiques d'urbanisme de ces 40 dernières années confortent le développement démographique et économique de cette partie de l'agglomération lyonnaise.

Cette tendance de fond s'est concrétisée par des projets de grands aménagements, tels que le Stade de l'OL, des voiries (LY12) ou des zones commerciales (Village de marques de Villefontaine), des extensions de Z.I., qui ont tous impacté les zones de nidification de l'Oedicnème.

Dans ce contexte la DREAL a suggéré la mise en place d'un plan de sauvegarde. La Métropole de Lyon a lancé une étude qui a permis de définir les mesures à mettre en place. Cette étude réalisée par les bureaux d'étude Latitude UEP et Apus, a été publiée en 2014 et validée par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSPRN) la même année.

Ce Plan Local de Sauvegarde, unique en France, s'applique à un vaste territoire de 66000 ha (carte n°1) dont 27520 favorables à l'espèce, à cheval entre les départements du Rhône (32 communes) et de l'Isère (14 communes) et abritant environ 80 à 90 couples nicheurs.

Plusieurs partenaires y sont associés : la Métropole de Lyon, les communautés de communes de l'Est Lyonnais (CEEL) et du Pays de l'Ozon (CCPO), la communauté d'agglomération des Portes de l'Isère (CAPI), la DREAL Rhône Alpes, les Chambres d'Agriculture du Rhône et de l'Isère, les carrières UNICEM et les associations animatrices du plan : **la LPO Rhône** et l'association Porte de l'Isère Environnement (**APIE**).



GRAND LYON
la métropole



CAPI
> PORTE DE L'ISÈRE



AGIR pour la BIODIVERSITÉ
RHÔNE

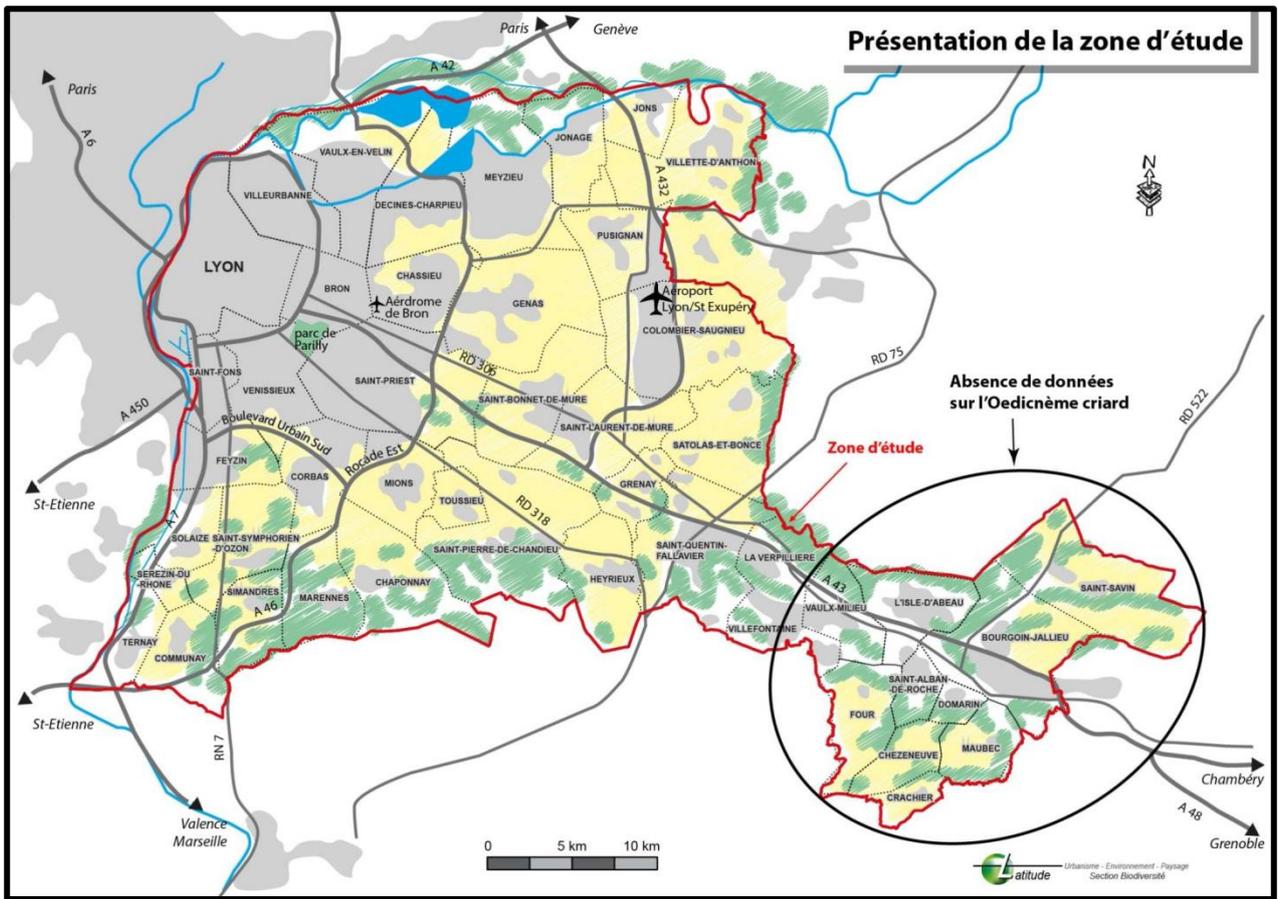


Le Plan est entré dans sa phase d'animation active de terrain en mars 2015 et bénéficie du travail de 4 salariés des associations LPO-Rhône et APIE et le concours très actif de plusieurs de leurs adhérents bénévoles pour mener à bien le recensement des couples nicheurs et les actions de protection. Le temps imparti en 2018 a été estimé à 200 journées de travail (dont 33% salariées).

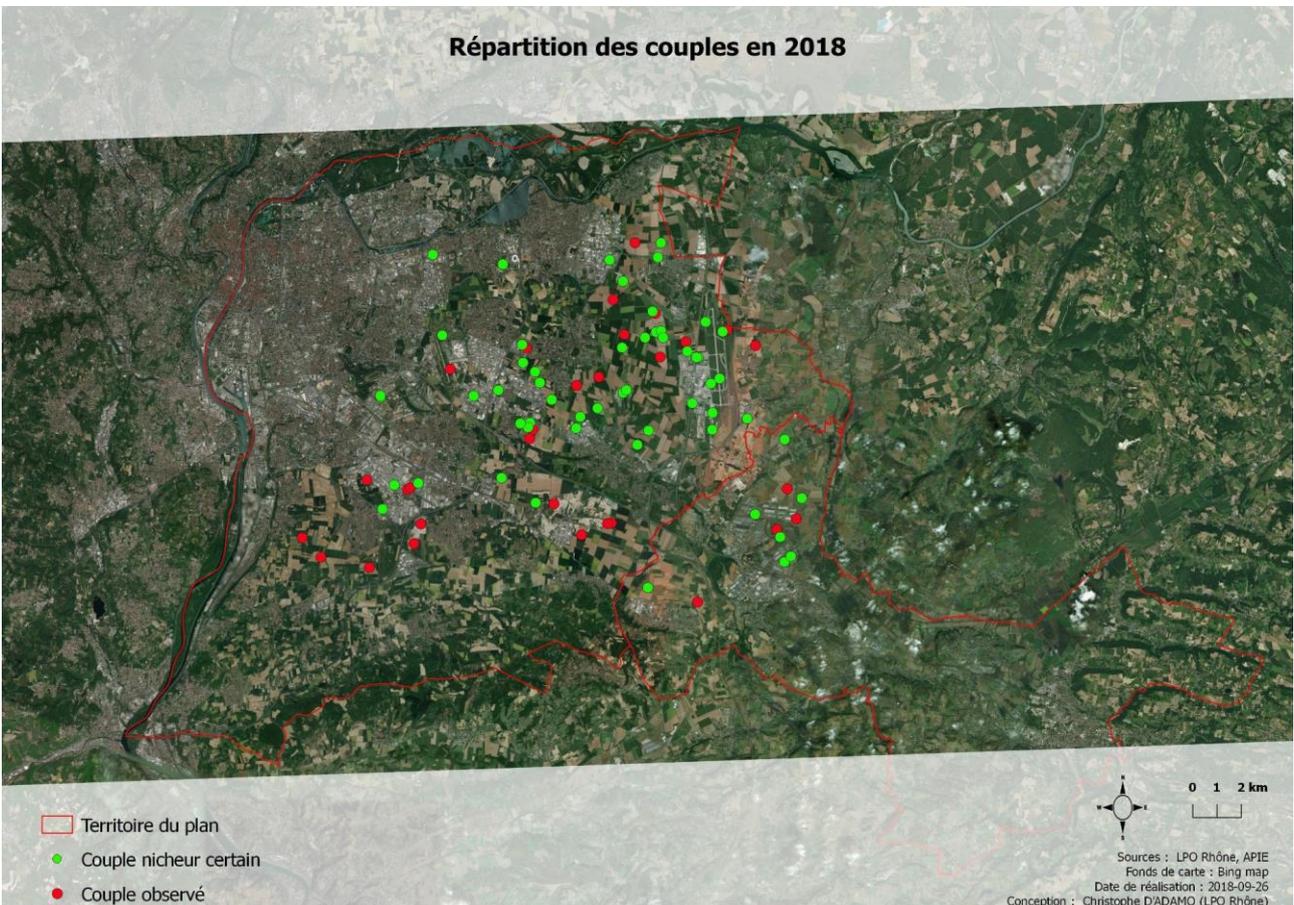
Un total de **88 couples nicheurs** a été trouvé en 2018, pour partie (50%) dans les zones agricoles, cultures (dont 73% de maïs), et pour partie (50%) dans des zones non agricoles, carrières en exploitation, gravières, friches industrielles, chantiers en cours, parkings, aéroports, un poste électrique et des bassins de rétention d'eaux (14 couples). Ces derniers constituent des sites artificiels appréciés par les oiseaux dans l'Est lyonnais (TISSIER 2017), ce qui n'a jamais été rapporté ailleurs en Europe. A noter comme l'an dernier, la meilleure utilisation par l'espèce des zones compensatoires en gravier (7 couples) déjà installées à Chassieu, Saint-Laurent-de-Mure et Saint-Priest.

69 nids ont été localisés précisément pour 57 couples. Ceci comprend les pontes de remplacement fréquentes pour cette espèce après échec d'une première ponte, au nombre de 12, et les deuxièmes pontes après réussite d'une première, au nombre de 3 au moins, comme celles de l'an dernier rapportées dans cette revue (LE COMTE & TISSIER 2017).

Pour ces 69 nids, 27 ont donné un succès certain ou probable, soit environ **39% de réussite**, ce qui est proche du taux de 2016 (40%), mais inférieur au taux de 2015 (63%) et à celui de 2017 (46%).



Carte n°1 : zone d'étude du Plan de Sauvegarde du Grand Est lyonnais



Carte n°2 : répartition des couples nicheurs en 2018

Les sites de nidification ont été regroupés en plusieurs secteurs :

1. Chassieu, aérodrome de Bron et EUREXPO, ancienne ZAC Berliet (6 couples, dont 2 succès)
2. Plaine de Corbas-Mions et carrière PERRIER (11 couples, dont 3 succès connus)
3. Plaines de Manissieux et Genas-Ratabizet (15 couples, dont 6 succès)
4. Plaine de Genas, Pusignan et Saint-Exupéry (33 couples dont 7 dans l'aéroport et 4 au bassin d'orage)
5. Plaine d'Heyrieux et carrières (6 couples dont 2 couples en carrière)
6. Miribel-Jonage et plaine de Meyzieu (6 couples)
7. Nord-Isère (11 couples).

Deux sites du secteur 1 n'ont pas accueilli de couples en 2018 : une friche urbaine située le long de l'A43, qui se végétalise graduellement et qui est utilisée par des motos, et la friche In Situ qui fait partie des parcelles compensatoires de la LY12, qui est de plus en plus envahie par la renouée du Japon. 3 couples ont niché sur des friches en attente de construction.

Deux des sites du secteur 2 sont actuellement visés par des projets d'aménagement. Notamment, la friche de Corbèges et Taches à Corbas, vaste ensemble d'un peu moins de 28 ha, où un projet de création de zone d'activités est actuellement en cours d'élaboration. L'aménagement de ce site central où l'espèce est présente depuis de nombreuses années causera un changement local important pour l'espèce et devra être suivi avec attention.

Pour le secteur 3, la plupart des sites situés en ZI sont menacés de façon directe. Deux d'entre eux (Z.I. de Pierre Blanche et zone « 6^e Sens ») sont déjà partiellement construits en 2018. Par rapport à 2017, un site de friche urbaine a disparu suite à l'aménagement du parc industriel 6 Park, qui a fait l'objet d'un dossier de compensation. Il faudra déterminer si la population du secteur parviendra à se maintenir.

Dans le secteur 4, on note l'importance des bassins situés autour de l'aéroport de St-Exupéry. Ces bassins ne sont pas *a priori* menacés, mais ils ne bénéficient pas d'une quelconque protection réglementaire. Le seul couple en position précaire est celui qui continue de nicher sur une zone industrielle à proximité du village de Colombier.

En nord-Isère, un couple a niché à deux reprises dans le poste électrique de Saint-Quentin-Fallavier, un couple a été observé sur la mesure compensatoire du Village de marques, l'absence d'entretien de la parcelle pouvant expliquer en partie l'absence de reproduction visible ; un couple a niché dans une allée située entre deux bâtiments de logistique, 20 m les séparant. Il est peu fréquent de retrouver l'Édicnème dans cette configuration. Enfin, un autre couple a niché sur une friche destinée prochainement à aménagement. Près d'un an après le signalement de l'oiseau sur site, l'entreprise a missionné un bureau d'études pour une étude d'impact.

Des actions de protection dans des parcelles cultivées (signalement du nid par deux piquets à 5 mètres de part et d'autre) ont été menées pour **18 nids**, en collaboration avec les agriculteurs. Nous avons pu noter un bon accueil des agriculteurs contactés grâce à la collaboration des Chambres d'Agriculture. Dans **9 cas**, on a eu éclosion de façon certaine. Le taux de réussite des nichées sur les nids protégés est estimé à 50% soit un niveau similaire à celui de 2016 (45%) et 2017 (42%), mais inférieur à 2015 (72%).

En outre, 10 nids en milieu non-agricole ont été protégés, dont 4 dans l'aéroport. Un couple a niché dans la ZI de Pierre Blanche (entreprise SOLYEM) avec la mise en place d'un balisage (photo ci-dessous). Un nid a été protégé avec succès dans le bassin voisin de la prison de Corbas et deux au poste électrique de Saint-Quentin-Fallavier.

Ces zones industrielles et friches sont relativement peu dérangées à court terme par les activités humaines, puisqu'il s'agit souvent de parcelles en attente de construction. La prédation par les chats domestiques errants, probablement souvent nocturne, y est malheureusement impossible à éviter !

A noter que l'une d'elles (à Genas) est malheureusement occupée de façon assez régulière par des troupes de cirques, avec ou sans autorisation du propriétaire ou de la mairie. De même pour un bassin de rétention de Genas qui a été heureusement clôturé cette année avec pâturage de moutons.



Protection d'un nid dans une parcelle (SOLYEM) de ZI à Manissieux, mai 2018, D. TISSIER



La célèbre parcelle de la ZI de Pierre Blanche de Manissieux où un couple est présent depuis très longtemps. Déjà amputée de la moitié de sa surface en 2018, deux poussins y sont nés et ont été bagués en 2018, de même pour l'année 2019 où les constructions complètes vont débuter.

Les parcelles en mesure compensatoire

Au fur et à mesure de la réalisation de projets ayant un impact sur le territoire, un certain nombre de mesures compensatoires en faveur de l'espèce ont été mises en place ou sont en cours de réalisation. La réalisation du plan de sauvegarde prévoit une évaluation de l'efficacité de ces zones :

- Saint-Priest *La Fouillouse* 12 ha (ZAC Berliet) : comme en 2017, un seul individu observé, mais encore 2-3 couples dans l'ancienne ZAC Berliet où les constructions n'ont pas débuté.
- Saint-Laurent-de-Mure *Forêt Charles* 3,5 ha (parking Mike de l'aéroport) : un couple avec deux poussins observés fin mai, mais qui n'ont pas survécu.

- Aéroport Saint-Exupéry *aménagement de site 2,4 ha* (voies de circulation) : un couple avec 2 poussins, mais pas revu après le 15 mai.
- Meyzieu Les Panettes – 2 zones entre parkings 2x1 ha (stade Aulas) : un couple. L'arrêté préfectoral n°2012-552 prévoyait la gestion d'une zone de 2 ha aux Panettes, l'aménagement et la gestion spécifique de la parcelle BO32 (2 ha) ainsi que l'entretien de 10 ha de parcelles favorables à l'Œdicnème. En 2018, seule la première zone est opérationnelle. Elle se compose de deux sites situés à proximité l'un de l'autre, dans l'enceinte des parkings du stade. Les deux sites ont des caractéristiques différentes, puisque celui du sud est composé d'une surface d'1,5 ha de galets, alors que celui du nord comprend 1 ha alternant galets et pelouses rases. En 2018, un couple s'est installé au nord, mais semble avoir échoué, puisque le couple a été revu par la suite en train de couvrir à un autre endroit. Des poussins y ont été vus brièvement le 15 juin, mais il semble qu'ils aient été victimes de prédation car la présence de chats a régulièrement été notée sur cette parcelle. La parcelle sud occupée lors de suivis passés (en 2015 et 2016) n'a accueilli aucun oiseau en 2018 et reste toujours autant exposée au risque de dérangement car aucune barrière visuelle ne l'isole des parkings alentours. Un second couple a également tenté de s'implanter sur la même parcelle provoquant de nombreuses disputes avec le couple résident.
- EUREXPO et aérodrome de Bron– 3 zones 7 ha en galets et 6 ha en prairies ou cultures (accès LY12 à EUREXPO et stade) : un couple a niché, mais apparemment sans succès dans la parcelle en gravier au nord de l'aérodrome. Rien n'en empêche l'accès par des personnes malveillantes ou ignorantes. Un couple est présent dans la grande parcelle AU3 le long de l'aérodrome, mais la végétation adventice, éliminée au début du printemps, mais revenue en été, empêche l'observation de la nidification. La parcelle dite « *in situ* » n'a pas été occupée et semble envahie par la renouée et fréquentée par des chiens et des gamins !
- Site du « 6 Park » : La parcelle compensatoire liée au projet 6 Park se trouve sur une zone agricole au lieu-dit « la Fouillouse » à Saint-Priest. En 2018, la parcelle a été gelée (absence de mise en culture en prévision des travaux), mais la mise en place de la surface en galets n'a pas été réalisée avant la période de reproduction. Sa mise en œuvre est en cours au moment de la rédaction de ce rapport.
- Site PN11 – Déviation RD147 : La réalisation de la déviation de la RD147 à St-Pierre-de-Chandieu, sous la maîtrise d'œuvre du Département, a entraîné l'aménagement d'une parcelle compensatoire pour l'Œdicnème. Il s'agit de la première mesure réalisée d'après les préconisations du plan de sauvegarde. D'une surface d'1 ha, elle comprend 5000 m² de galets et 5000 m² de pelouses rases. Elle a été mise en place à la fin de l'hiver 2017-2018, mais le chantier de la déviation était encore en cours jusqu'au mois de mai. Si un couple a été vu brièvement en début de saison, il n'y a pas eu de nidification sur le site en 2018. Il est cependant trop tôt pour se prononcer sur la validité de la mesure. En effet, nous avons fréquemment observé que les zones créées récemment présentent un aspect trop ras, sans possibilité pour les oiseaux de se cacher, et qu'ils préfèrent attendre qu'un début de végétation herbacée se développe pour s'installer.
- Village de marques de Villefontaine (Isère) : la mesure compensatoire créée début 2016 n'a fait à ce jour l'objet d'aucun entretien avant décembre 2017. La parcelle s'est donc fortement végétalisée limitant l'attractivité de celle-ci pour l'Œdicnème. La parcelle a été entretenue le 3 décembre 2017 par broyage. Un couple a été observé à plusieurs reprises mettant en évidence l'attractivité de cette mesure, si elle est maintenue.

Ces parcelles n'accueillent pas autant de couples nicheurs qu'espéré. Le suivi de 2018 révèle cependant une occupation plus importante que les années précédentes. En effet, sur chacun des 7 sites en place au moment du suivi, la présence de l'espèce a été notée, même de façon passagère. Au total ce sont 6 couples cantonnés qui ont été recensés, et 4 nids ou nichées qui ont pu être localisés. Sur ces 4 nids, 3 sont arrivés jusqu'à éclosion ce qui n'était pas encore arrivé depuis le début des suivis en 2015. Cependant, la réussite de reproduction n'a pas été au rendez-vous puisqu'aucun des couples n'a réussi à mener de jeune jusqu'à l'envol.



Parcelle compensatoire de Chassieu, près de l'aérodrome de Bron, avril 2018, D. TISSIER

On a préconisé en Comité de Pilotage de la Métropole de Lyon des améliorations :

1. Développement d'un linéaire de haie basse (1,5 m) sur au moins trois des côtés de la plateforme pour éviter le dérangement.
2. Éviter la réalisation de parcelle compensatoire à proximité de zones résidentielles pour réduire la prédation par les animaux domestiques (chiens et chats).
3. Mise en place d'une clôture à maille large d'une hauteur de 1,5 m.
4. Utilisation de tout-venant (0-40, 0-60 ou 0-80) de matériau drainant, mais compactable permettant une intervention annuelle des engins agricoles.
5. Sur les terrains agricoles et dès lors que le sol présente un fort pourcentage d'élément sableux (+50%) et une faible proportion de limon et d'argile : décapage de la terre végétale, sur une vingtaine de centimètres de manière à atteindre les horizons les plus riches en éléments minéraux grossiers.
6. Sur l'espace central, 5000 m² de forme rectangulaire, un hersage au mois de février, une fauche avec export au mois d'août (zone de nidification).
7. Une zone périphérique de 5000 m², fauchée au mois d'août avec export des produits de fauche (zone d'alimentation).



Nid à Genas, avril 2018, D. TISSIER

Les carrières de la plaine d'Heyrieux

Les 7 exploitations de la plaine d'Heyrieux, dans les communes de Saint-Pierre-de-Chandieu, Saint-Bonnet-de-Mure et Saint-Laurent-de-Mure, mettent toutes en place des actions en faveur de l'Édicnème, comprenant le suivi et la protection des nichées, et pour certaines, la création de zones temporaires de nidification. En 2018, les différents suivis menés sur la zone ont permis de localiser 5 couples, dont 2 en zone agricole, et 3 dans différentes zones de carrière. Un seul de ces couples a niché avec certitude mais sa nidification semble avoir échoué.

La carrière de Mions

Cette carrière, déjà exploitée bien avant le début du plan, accueille régulièrement un à deux couples d'édicnèmes. En 2018, deux couples ont été vus, mais il n'a pas été possible de se prononcer sur leur statut de reproduction et il n'est pas certain que ces oiseaux aient réellement entamé une nichée. Comme les années précédentes, les secteurs décapés en attente d'exploitation apparaissent particulièrement favorables à l'espèce et ont attiré un couple qui s'y est cantonné.

La carrière de Croix des Évessays (Colombier-Saugnieu)

Ce site ne fait l'objet d'une exploitation active que depuis 2017. En 2018, l'Édicnème a été observé durant le suivi, mais sans preuve de nidification.

Baguage de poussins

2018 a vu les premières poses de bagues sur des poussins.

Cette action, appelée E1 dans le Plan de Sauvegarde, est intégrée dans un programme national de suivi de l'édicnème piloté par le Centre d'études biologiques de Chizé, sous la direction de Vincent BRETAGNOLLE. Ce programme a été validé en début d'année par le Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO) du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), qui est l'autorité scientifique de tutelle.

Le suivi des couples permet de localiser les nichées et de préciser si les poussins sont en âge d'être bagués, à partir de 18-20 jours.

Chaque poussin est muni de deux bagues métalliques, fournies par le CRBPO, comportant un identifiant unique et la mention « Muséum Paris », et de deux bagues dites DARVIC de couleur bleue avec deux lettres blanches visibles à distance. Différentes mesures biométriques sont réalisées par Arnaud LE DRU, bagueur agréé de la LPO-Rhône.



Poussin bagué à CargoPort, Colombier-Saugnieu, juillet 2018, D. TISSIER

Six poussins ont été bagués en 2018 :

<i>Commune</i>	<i>Lieu-dit</i>	<i>site</i>	<i>Code</i>	<i>Date du baguage</i>
Saint-Priest	Plaine de Manissieux	ZI	CF	29-mai
Saint-Priest	Plaine de Manissieux	ZI	CN	29-mai
Corbas	Bassin Léopha	Bassin de rétention	CP	08-juin
Corbas	Bassin Léopha	Bassin de rétention	CT	08-juin
Colombier-Saugnieu	Cargoport	Bassin de rétention	CX	04-juil
Colombier-Saugnieu	Cargoport	Bassin de rétention	FK	04-juil

Le 11 septembre, un oiseau bagué (CX ou FK) a été vu au bassin d'orage de Saint-Exupéry. Le 29 septembre, l'oiseau bagué FK a été noté dans le rassemblement du Capot, illustrant les échanges entre le site de naissance, à proximité de l'aéroport Saint-Exupéry, et le lieu du rassemblement principal du territoire, à Saint-Priest.

Autres actions

Le 24 juillet, une prospection à l'aide de drones a été réalisée sur le rassemblement du Capot. Cette intervention a permis de vérifier que les oiseaux peuvent être détectés par cette méthode, mais également qu'ils n'ont pas de réaction de fuite lors du passage du drone. En 2018, nous avons choisi d'effectuer cette opération sur un rassemblement plutôt que sur un couple nicheur afin d'éviter de causer l'échec d'une nidification. Les résultats obtenus suggèrent que le survol par drone ne perturberait pas les couples, et que cette méthode pourrait être utilisée pour mieux évaluer le succès de reproduction, mais cela devra être vérifié en conditions réelles.

Rassemblements postnuptiaux

Enfin, la dernière partie du suivi 2018 a été consacrée aux **regroupements postnuptiaux**, en particulier celui de Saint-Priest. **Ce site est à préserver absolument. Son classement actuel en AU ne permet pas de garantir sa préservation à long terme.**

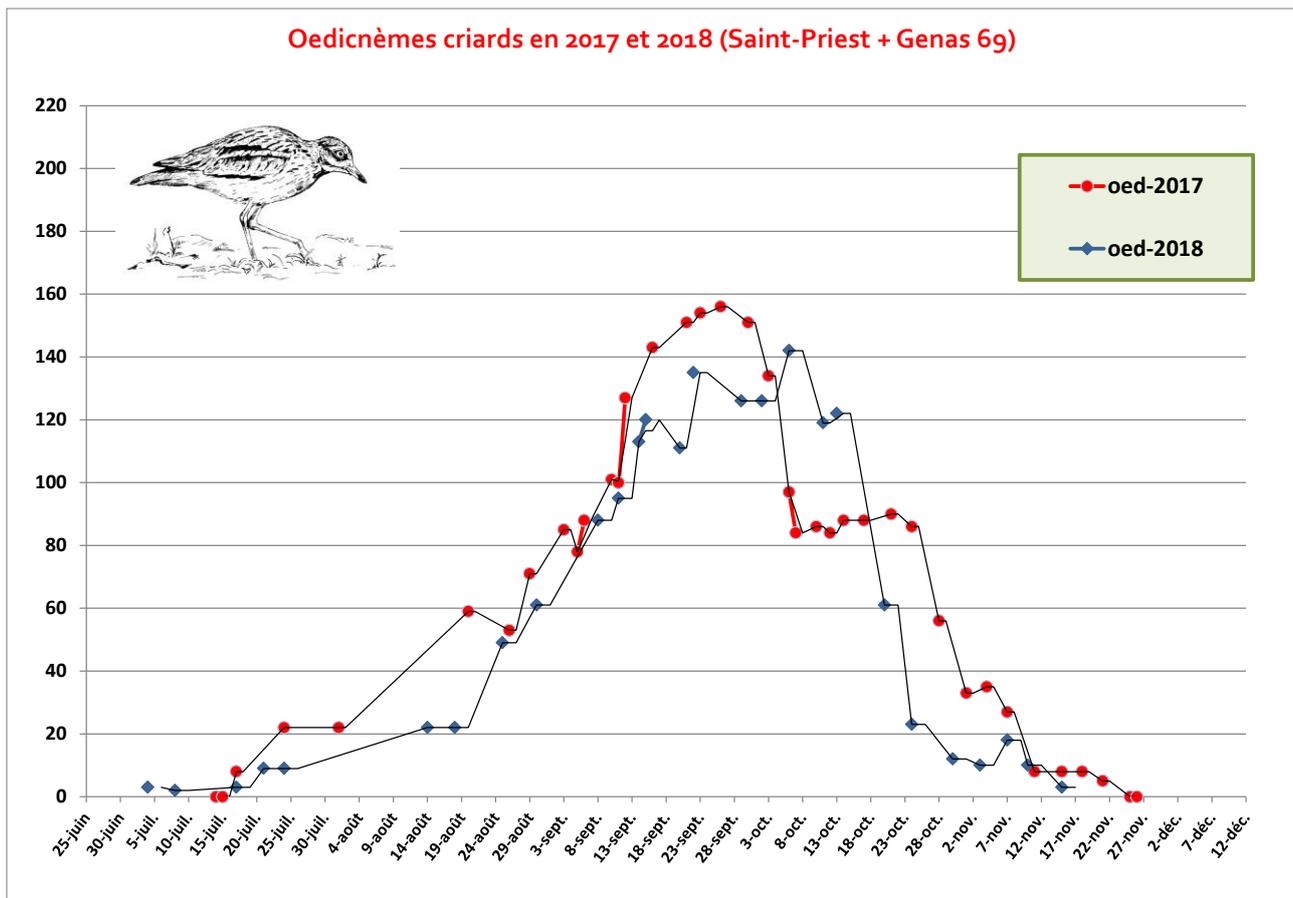
Cette parcelle principale, située entre la rue du Capot et la rue Clémenceau, était semée en colza au printemps 2018 et se trouvait à l'état de chaume au moment du rassemblement et a vu un effectif maximal de **117 individus** le 6 octobre. Elle a été semée en blé à la fin du mois de septembre, mais ceci ne semble pas avoir perturbé le groupe d'oiseaux. Une deuxième parcelle voisine, située le long de la Rue des Alpes, a accueilli jusqu'à 78 individus le 11 octobre. Cette parcelle a été semée avec un couvert hivernal, végétation *a priori* peu favorable mais qui n'a pas atteint un stade suffisamment élevé pour empêcher les œdicnèmes d'y stationner.

A noter que les parcelles de substitution découvertes en 2016 à Mi-Plaine et dans un bassin et deux champs au sud du centre de Genas ont été beaucoup moins utilisées en 2017 et 2018 où le site du Capot est resté attractif. En additionnant les oiseaux du Capot, de la rue des Alpes et ceux de Genas (car l'expérience montre qu'il y a transfert entre ces sites), on a vu un maximum de **142 oiseaux le 6 octobre 2018**. Voir le graphe n°1, qui montre, comme en 2017, une montée très régulière de début août à fin septembre, puis une descente par paliers courant octobre.

Les trois derniers oiseaux ont été notés le 15 novembre à Genas.

Le bassin d'orage de Saint-Exupéry a accueilli un petit groupe, à partir de la deuxième quinzaine de juillet. Le nombre d'oiseaux a augmenté, jusqu'à atteindre un maximum de 38, le 30 août. Par la suite, le groupe s'est très rapidement dispersé à partir de début septembre. Cette fin abrupte du regroupement semble due à une opération d'entretien des talus réalisée à cette période.

Côté Isère, aucun rassemblement n'a été observé.



Graphe n°1 : évolution du nombre d'Oedicnèmes aux rassemblements du Capot et de Genas en 2017 et 2018

En conclusion, la prospection de terrain 2018 a été menée avec succès, le nombre de couples trouvés en 2018 est de 88, au lieu de 91 en 2017 et de 89 en 2016. Le taux de réussite des nichées reste faible. Les couples nicheurs bénéficient de zones agricoles encore nombreuses et très favorables, mais la consommation d'espaces agricoles se poursuit. D'autres couples s'accrochent à des sites qui sont aujourd'hui de plus en plus enclavés au milieu de constructions diverses et très menacés de disparition. Les carrières et bassins de rétention d'eaux restent des milieux précieux pour l'espèce.

En 2018, l'accent a été mis de nouveau sur la sensibilisation des porteurs de projet. Ces actions ont permis de contacter les propriétaires ou aménageurs concernés par la présence de l'Oedicnème. Elles ont également permis d'accompagner plusieurs acteurs dans la prise en compte de l'espèce dans leur projet ainsi que dans la démarche d'adhésion au plan de sauvegarde. Ces adhésions permettront de mettre en place des actions d'études complémentaires afin de mieux connaître la biologie de l'espèce.

Bibliographie

- ADLAM P., BOURGOGNE V. & TISSIER D. (2017). Plan de sauvegarde de l'Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus* dans le Rhône : résumé du rapport annuel 2017. *L'Effraie* n°47 : 15-22. LPO Rhône, Lyon.
- ADLAM P., HUGON M., D'ADAMO C. & LIENARD F. (2015). *Plan de Conservation de l'Oedicnème criard : rapport annuel 2015*. LPO Rhône et APIE, rapport d'animation, Lyon.
- ADLAM P., HUGON M., D'ADAMO C. & LIENARD F. (2016). *Plan de Conservation de l'Oedicnème criard : rapport annuel 2016*. LPO Rhône et APIE, rapport d'animation, Lyon.
- ADLAM P., SILLON-HUGON M. & D'ADAMO C. (2017). *Plan de Conservation de l'Oedicnème criard : rapport annuel 2017*. LPO Rhône et APIE, rapport d'animation, Lyon.

- **ADLAM P., SILLON-HUGON M. & D'ADAMO C. (2018).** *Plan de Conservation de l'Édicnème criard : rapport annuel 2018*. LPO Rhône et APIE, rapport d'animation, Lyon.
- **AUGIRON S. (2008).** Dynamique et viabilité des populations d'Oedicnème criard en agro-écosystème céréalier. Master II Recherche, Mention Ecologie, Spécialité Ecologie Biodiversité Evolution. CNRS, Université Paris-sud 11, Chizé, 36 pages.
- **BEALEY C.E., GREEN R.E., DOBSON R., TAYLOR C.R. & WINSPEAR R. (1999).** Factors affecting the numbers and breeding success of Stone Curlew *Burhinus oedichnemus* at Porton Down, Wiltshire. *Bird Study* 46 : 145-156.
- **BOURGOGNE V. & TISSIER D. (2017).** Détermination de l'âge des poussins d'Oedicnèmes criards, identification des juvéniles et dimorphisme sexuel. *L'Effraie* n°44 : 15-40. LPO Rhône, Lyon.
- **CHAZAL R., TISSIER D. et CORA (2005, 2006 et 2007).** *L'Oedicnème criard dans la Communauté Urbaine de Lyon*. CORA-Rhône, rapports d'étude, Grand Lyon.
- **CHAZAL R. & TISSIER D. (2007).** Programme de sauvegarde de l'Oedicnème criard *Burhinus oedichnemus* dans le Grand Lyon. *Ornithos* n°14-6 : 365-369.
- **CORA-Isère (2006).** *Carte de répartition de l'Oedicnème criard dans l'Isère*. http://oiseauxisere.free.fr/php/liste_especes38.php
- **D'ADAMO Ch., DALLARD R. & CORA (2008).** *L'Oedicnème criard dans la Communauté Urbaine de Lyon*. CORA-Rhône, rapport d'étude, Grand Lyon.
- **FREY C. (2010).** Le rassemblement d'Oedicnèmes criards de Saint-Priest en 2009. *L'Effraie* n°28, pp.26-29. CORA-Rhône, Lyon.
- **GAGET V., TISSIER D. & CORA (1998, 1999, 2000, 2001 et 2002).** *L'Oedicnème criard dans la Communauté Urbaine de Lyon*. CORA-Rhône, rapports d'étude, Grand Lyon.
- **GAGET V., TISSIER D., GAILLARDIN Ch. & CORA (2004).** *L'Oedicnème criard dans la Communauté Urbaine de Lyon*. CORA-Rhône, rapport d'étude, Grand Lyon.
- **GEROUDET P. (mise à jour de G. OLIOSO, 2008).** *Limicoles, gangas et pigeons d'Europe*. Delachaux & Niestlé, Paris, 606pp.
- **GREEN R.E. & BOWDEN C.G.R. (1986).** Field characters for ageing and sexing Stone Curlews. *British Birds* 79 : 419-422.
- **GREEN R.E. & GRIFFITHS G.H. (1994).** Use of preferred nesting habitat by stone curlews *Burhinus oedichnemus* in relation to vegetation structure. *J. Zool. Lond.* 233 : 457-471.
- **GREEN R.E., HODSON D.P. & HOLNESS P.R. (1997).** Survival and movements of Stone-curlews *Burhinus oedichnemus* ringed in England. *Ringing & Migration*, 18:2, 102-112.
- **INFO ORNITHO (2009).** Les rassemblements d'Oedicnèmes criards de 2008. *L'Effraie* n°25 : 43-45. CORA-Rhône, Lyon.
- **LE COMTE L. & TISSIER D. (2017).** Premières preuves de deux reproductions successives réussies d'un couple d'Édicnèmes criards dans le département du Rhône. *L'Effraie* n°44 : 9-13. LPO Rhône, Lyon.
- **LE DRU A., BOURGOGNE V. & ADLAM P. (2017).** Premiers poussins d'Oedicnèmes criards bagués à Lyon Métropole. *L'Effraie* n°48 : 62-69. LPO Rhône, Lyon.
- **RIBATTO E. (2006a).** Note sur une observation de poussins dans un rassemblement d'Oedicnèmes criards à Brindas (69). *L'Effraie* n°19 : 26-29. CORA-Rhône, Lyon.
- **RIBATTO E. (2006b).** Note sur une nidification en verger de l'Oedicnème criard à Pollionnay (69). *L'Effraie* n°19 : 29-31. CORA-Rhône, Lyon.

- **ROLLET O., CHAZAL R. & TISSIER D. (2007).** Le rassemblement d'Oedicnèmes criards de Saint-Priest en 2007. *L'Effraie* n°22 : 25-28. CORA-Rhône, Lyon.
- **TAYLOR E.C. (2006).** Stone curlews *Burhinus oedicnemus* and human disturbance: effects on behavior, distribution and breeding success. Darwin College, University of Cambridge, Thesis Elisabeth C. TAYLOR, 292 pages.
- **TISSIER D. (2006).** Répartition de l'Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus* dans le Rhône. *L'Effraie* n°19 : 7-22. CORA-Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. (2007a).** Note sur les rassemblements de l'Oedicnème criard en 2006 dans le Rhône. *L'Effraie* n°20 : 31-40. CORA-Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. (2007b).** *L'Oedicnème criard dans le Grand Lyon*. Brochure éditée par le CORA-Rhône, Lyon. 24 pp.
- **TISSIER D. (2015a).** Le rassemblement d'Oedicnèmes criards de Saint-Priest (Rhône) en 2014. *L'Effraie* n°38 : 9-13. LPO Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. (2015b).** Sauvegarde de l'Oedicnème criard à *Lyon Métropole*. *LPO Infos* n°20, LPO Rhône, juillet 2015, Lyon.
- **TISSIER D. (2015c).** Note sur de curieuses observations d'un groupe d'Oedicnèmes criards en période de nidification. *L'Effraie* n°39 : 11-20. LPO Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. (2017).** Nidification de l'Oedicnème criard dans des bassins de rétention d'eau en région lyonnaise. *Ornithos* 24-5, 272-277.
- **VAUGHAN R. & VAUGHAN-JENNINGS N. (2005).** The Stone Curlew *Burhinus oedicnemus*. Isabelline Books, Falmouth.



Oedicnème criard, Pusignan, juin 2018, D. TISSIER

Des Chevêches d'Athéna dans des terriers de lapin dans le département du Rhône

Dominique TISSIER (CARDUELIS-LYON)

Introduction

L'Édicnème criard *Burhinus oedicnemus* est une espèce bien implantée, quoiqu'en petit effectif, dans le département du Rhône et dans la Métropole de Lyon. On sait que, depuis 2015, un vaste programme de sauvegarde de l'espèce a été mis en œuvre par le Grand Lyon dans le Grand Est lyonnais avec la LPO-Rhône comme association animatrice sur le terrain. Voir par exemple ADLAM *et al.* 2018.

Dans ce cadre, l'équipe en charge de l'étude a découvert la présence de couples reproducteurs dans des bassins de rétention d'eaux pluviales (TISSIER 2017), ce qui, à notre connaissance, n'a été observé nulle part ailleurs.

Mais la prospection de ces bassins a révélé un comportement peu commun d'une autre espèce, la Chevêche d'Athéna *Athene noctua*, qui semble nicher dans les terriers creusés par les nombreux Lapins de garenne *Oryctolagus cuniculus* dans les pentes des talus qui les délimitent.

Observations (*in faune-rhone.org*)

Bassin de rétention de CargoPort (Colombier-Saugnieu)

10 juillet 2017 : grosse surprise de cette matinée d'été, alors que nous observions le couple d'Édicnèmes qui couvait dans ce petit bassin (photo n°1), nous voyons passer dans le champ des jumelles, une chevêche en vol (vu le dessus du dos et des ailes, mais pas de doute sur l'identification). Elle va se poser à flanc de talus, dans le bassin (D. TISSIER, L. LE COMTE).

17 juillet 2017 : nouvelle donnée des mêmes observateurs, l'oiseau se pose dans le talus et entre dans un terrier de lapin !

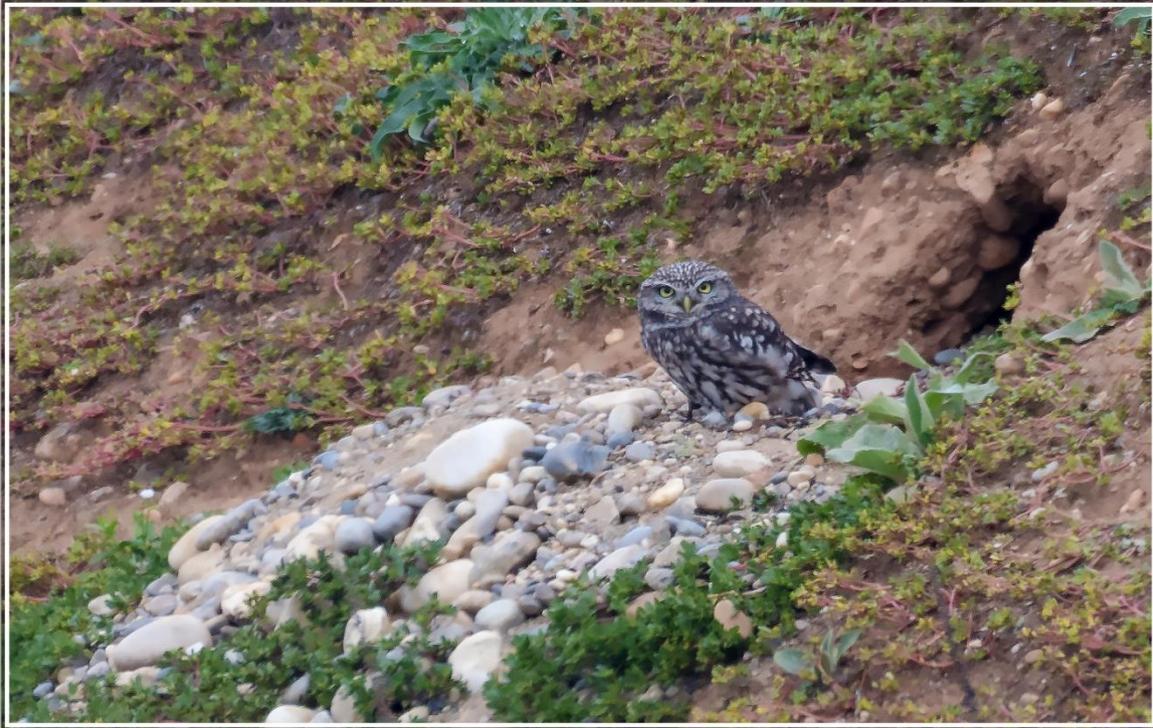
7 octobre 2017 : nous retrouvons le même oiseau à l'entrée d'un terrier de lapin (photo n°2). Surpris par un lapin, il s'envole et se repose deux fois près d'un autre trou (D. TISSIER, L. LE COMTE et F. MANDRILLON).

14 octobre 2017 : un adulte est posé près d'un terrier (Catherine PRESTAT, D. TISSIER).



Photo n°1 : bassin de rétention de CargoPort, Colombier-Saugnieu, mai 2017, D. TISSIER

A noter que, en septembre et octobre 2017, puis en février et mars 2018, et enfin d'octobre 2018 à juin 2019, un ou deux oiseaux sont contactés assez régulièrement (souvent uniquement par des cris) sur des bâtiments proches du bassin par Fabrice BASSOMPIERRE qui travaille dans cette vaste zone de logistique où des camions transportent sans cesse des marchandises amenées ou emmenées par avion. Le bassin, d'une superficie d'environ un demi-hectare, est situé entre les bâtiments industriels et la ligne TGV.



F.M PHOTOGRAPHIE

Photo n°2 : Chevêche d'Athéna *Athene noctua* à l'entrée d'un terrier de lapin, bassin de rétention de CargoPort, Colombier-Saugnieu, octobre 2017, Frédéric MANDRILLON

Bassin d'orage de l'Aéroport (Colombier-Saugnieu)

Ce bassin, beaucoup plus grand, environ 3 hectares, (photo n°3), est occupé par 4 ou 5 couples d'œdicnèmes et des lapins. Il a déjà fait l'objet de plusieurs articles dans cette même revue. À noter qu'il ne faut pas s'approcher à pied de la clôture au risque de provoquer l'envol général des oiseaux.

20 septembre 2018 : un adulte est observé dans le grand bassin d'orage de l'Aéroport Saint-Exupéry (P. ADLAM), sur le déversoir en béton qui l'alimente depuis le bassin de stockage voisin.

15 avril 2019 : un adulte est posé à mi-pente sur le talus situé à l'opposé du déversoir (Élodie ROSINSKI, D. TISSIER).

6 juin 2019 : le même oiseau ou un partenaire adulte est noté près du déversoir (D. TISSIER).

11 juillet 2019 : un adulte passe en vol devant nos jumelles et se pose sur un piquet de la clôture, côté "est", puis à terre où il chasse des insectes (D. TISSIER).

23 juillet 2019 : il se montre un court instant au sol, près du déversoir en béton, et chasse au sol (D. TISSIER).

28 juillet 2019 : un oiseau arrive en vol en traversant la ligne TGV, côté "ouest" et passe sur le bassin (L. LE COMTE).

3 août 2019 : un adulte est posé en bas de la sortie du déversoir et chasse au sol (D. TISSIER).

8 août 2019 : un adulte est posé en bas de la sortie du déversoir (Pascale GUINET, D. TISSIER).



Photo n°3 : bassin d'orage, Saint-Exupéry, Colombier-Saugnieu, avril 2015, D. TISSIER

Bassin de la zone industrielle de Saint-Bonnet-de-Mure

11 juillet 2019 : un adulte est aperçu à l'entrée d'un terrier de lapin à mi-pente (à gauche sur la photo n°5) du talus du bassin de la zone industrielle du lieu-dit « La Plaine » à Saint-Bonnet-de-Mure par deux observateurs séparés, mais le même jour (P. ADLAM, D. TISSIER).

A noter que l'espèce ne fournit que six autres données dans cette commune avec une ancienne citation de 2009 et cinq entre 2017 et 2019 (Philippe PADES, Camille MIRO). Mais peut-être faudrait-il la chercher mieux ! On sait qu'elle niche aussi dans la commune voisine de Genas (par exemple dans la ferme BERAUD), mais elle semble moins abondante dans l'Est lyonnais que dans l'Ouest.



Photo n°4 : Lapin de garenne *Oryctolagus cuniculus* devant son terrier, bassin de CargoPort, Colombier-Saugnieu, octobre 2017, D. TISSIER



Photo n°5 : bassin de rétention de la Plaine, St-Bonnet-de-Mure, juillet 2019, D. TISSIER

Discussion

On aurait peut-être une Chevêche des terriers ? Mais on est là bien éloigné des prairies sud-américaines ! Notre sympathique Chevêche d'Athéna n'est pas familière de ces gîtes creusés par les lagomorphes. Cependant, en consultant la nombreuse littérature consacrée à cette espèce (par exemple ETIENNE 2012 ou DEOM 2017), on constate qu'elle adopte des sites de nidification très divers, arbres creux et cavités de vieux bâtiments bien sûr et très majoritairement, mais aussi des tas de bois, des conduits d'aération, des tas de vieux pneus, des espaces entre des balles de foin en hangar, des tas de pierres comme ceux de la Crau, ou des terriers d'autres petits mammifères en Afrique, etc. Et bien sûr souvent des nichoirs !

Dans les cas qui nous intéressent ici, ces bassins de rétention d'eaux sont situés dans des zones très industrialisées, avec des bâtiments assez récents dépourvus de vraies toitures en bois, sans interstices pour la petite faune sauvage. De plus, le Grand Est lyonnais, en particulier dans des communes comme Genas, Pusignan, Saint-Bonnet-de-Mure, ainsi que les abords de l'Aéroport, ne comporte que peu d'arbres, si ce n'est quelques haies vives, et quasiment pas de vieux arbres à cavités.

Il est donc très probable qu'en l'absence de vieux bâtiments ou d'arbres creux, ces chouettes aient adopté des terriers, à l'instar des Pigeons colombins (photo n°6) aux mêmes endroits !

Dans un ouvrage publié en 2005 par la LPO Tarn, *Où voir les oiseaux dans le Tarn ?*, des photos prises sur le causse de Caucalière-La Bruyère montrent un terrier de lapin utilisé par l'espèce en 2002, à une douzaine de mètres d'une garenne. « *Le jour de l'observation, un lapin est sorti du terrier puis resté environ 1/4 d'heure à se toiletter avant de rentrer à nouveau dans le terrier. Quelques temps plus tard, la chevêche en est sortie* ». Ces chevêches ont eu trois jeunes à l'envol (Elise ROUSSEAU 2005 *vide* Amaury CALVEZ LPO Tarn).

Un cas est également cité dans la Sarthe (Forum *Noctua* 2010). Notons aussi un couple qui nichait, il y a quelques années, à Courzieu (69), dans un tas de pierres au milieu d'un champ, alors que des sites apparemment favorables, arbres creux et toitures, existaient à proximité (*vide* Jonathan JACK).

Ces observations de nidification probable en terrier n'ont jamais été rapportées ailleurs dans le département du Rhône et les communes de la Métropole de Lyon où la petite chouette est pourtant assez commune (L. LE COMTE & D. TISSIER 2019). Elles mériteraient d'être renouvelées, en particulier pour suivre la reproduction et l'envol éventuel de jeunes oiseaux. Les bassins situés autour de l'Aéroport resteront sans doute libres d'accès, mais celui de Saint-Bonnet-de-Mure sera assez vite enclavé dans des constructions et peut-être difficilement accessible, la friche voisine, par laquelle on y accède, faisant l'objet d'un permis de construire en zone industrielle.

Autres espèces observées dans ces bassins

Petits écosystèmes miniatures à l'abri des dérangements humains (sauf lors d'une ou deux visites annuelles de débroussaillage), mais malheureusement pas des corvidés et des chats qui tuent trop souvent des poussins d'œdicnèmes, les bassins sont utilisés comme lieux de reproduction ou de nourrissage par d'autres espèces : Milan noir *Milvus migrans*, Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*, Faucon hobereau *Falco subbuteo*, Pigeon colombin *Columba oenas* qui niche dans les terriers de lapin, Bergeronnette grise *Motacilla alba*, Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros*, Petit Gravelot *Charadrius dubius*, Linotte mélodieuse *Carduelis cannabina*, Lapin de garenne, Lièvre d'Europe *Lepus europaeus*, peut-être quelques mustélidés nocturnes et quelques Chiroptères la nuit, etc., sans parler des Lépido-saures et du petit monde des invertébrés.



Photo n°6 : couple de Pigeons colombins *Columba oenas* à l'entrée d'un terrier, CargoPort, Colombier-Saugnieu, octobre 2017, D. TISSIER



Photo n°7 : Bergeronnette grise *Motacilla alba alba*, bassin d'orage de Saint-Exupéry, Colombier-Saugnieu, octobre 2017, D. TISSIER

Conclusion

Le suivi des œdicnèmes nous prenant beaucoup de temps, nous n'avons pas eu le loisir d'observer davantage les petits rapaces des bassins et nous n'avons pas pu relever d'indice de nidification. Cependant, l'espèce étant très sédentaire, voire casanière, les oiseaux ne s'écartent que très peu de leur site favori et leur observation répétée à l'entrée de terriers, et principalement en été, laisse penser qu'il y a bien nidification.

Ceci restera à confirmer par des affûts prolongés en soirée. Si d'autres ornithologues sont motivés pour cela, nous serons heureux de les contacter et de voir le résultat de leurs observations.

Dominique TISSIER (CARDUELIS-LYON)

Bibliographie

- ADLAM P., BOURGOGNE V. & TISSIER D. (2018). Plan de sauvegarde de l'œdicnème criard *Burhinus oediconemus* dans le Rhône : résumé du rapport annuel 2017. *L'Effraie* n°47 : 15-22, Lyon.
- DEOM P. (2017). La Chouette chevêche. *La Hulotte* n°105 : 1-40, Boulton-aux-Bois.
- ETIENNE P. (2012). *La Chouette chevêche*. Biotopie Editions, Paris, 280 pages.
- L. LE COMTE & D. TISSIER. (2019). *Les Oiseaux du Rhône et de la Métropole de Lyon*. Chante-Editions, Lyon, 285 pages.
- ROUSSEAU E. (2005). Le Chevêche et le lapin.... *Chevêche Info* n°32-33 : 7. LPO Mission Rapaces.
- Forum Noctua (2010). *Contribution de Jean-Yves : un couple de Chevêches visite un terrier de lapin (Sarthe)*.
- TISSIER D. (2017). Nidification de l'œdicnème criard dans des bassins de rétention d'eau en région lyonnaise. *Ornithos* 24-5 : 272-277.



Photo n°8 : Chevêche d'Athéna *Athene noctua*, bassin de rétention de CargoPort, Colombier-Saugnieu, octobre 2017, D. TISSIER

Résumé :

Des Chevêches d'Athéna *Athene noctua* ont été observées plusieurs fois de 2017 à 2019 posées à l'entrée de terriers de Lapins de garenne *Oryctolagus cuniculus*, situés dans des bassins de rétention d'eaux des zones industrielles du Grand Est lyonnais (Rhône – France). Elles y nichent probablement, en l'absence de vieux arbres et de cavités dans les bâtiments situés à proximité.

Summary:

Some Little Owls *Athene noctua* have been recorded several times from 2017 to 2019 at the entrance to the burrows of Wild Rabbit *Oryctolagus cuniculus*, located in floodwater retention basins in the industrial parks of the Grand Est lyonnais (Rhône – France). They probably breed there, due to the lack of old trees and cavities in nearby buildings.

Quelques données remarquables de l'hiver 2018-2019

Voici quelques-unes des observations les plus remarquables rapportées sur notre site faune-rhone.org pour la période du 1^{er} novembre 2018 au 31 janvier 2019 (rédaction : D. TISSIER).

L'hiver 2018-2019 se classe parmi les dix hivers les plus doux depuis le début du XX^e siècle. La température a été en moyenne plus de 2 °C au-dessus de la normale en décembre et en février. Malgré quelques jours très frais, notamment en janvier, la France n'a pas connu de réelle période de froid. Source : <http://www.meteofrance.fr/climat-passe-et-futur/bilans-climatiques/bilan-2019/bilan-climatique-de-l-hiver-2018-2019>.

Les crues de début janvier 2018, qui avaient rendu l'accès vers la Droite très difficile, ont encore gêné la prospection à Miribel-Jonage où la digue principale du nord des Eaux-Bleues n'avait pas encore été réparée en janvier 2019.

Un **Tadorne de Belon** *Tadorna tadorna* femelle est à Miribel-Jonage du 17 décembre 2018 au 22 janvier 2019 (Loïc LE COMTE, Alexandre AUCHERE, Sébastien D'INNOCENZO, Jean-Michel BELIARD, Michèle GUINNET, Hubert POTTIAU, Marcel CALLEJON). Deux individus sont présents à Arnas le 2 et le 22 janvier (Gilles CORSAND, Léandre COMBE).

Le premier **Garrot à œil d'or** *Bucephala clangula* est signalé le 25 novembre à Miribel-Jonage (J.M. BELIARD). Il avait été noté le 19 novembre l'an dernier. Le maximum noté en janvier sera de 7 seulement !

Enfin une petite rareté à se mettre sous les jumelles : un **Harle piette** *Mergellus albellus* femelle ou mâle de 1^{er} hiver est présent à Miribel-Jonage le 25 janvier (M. CALLEJON, A. AUCHERE). Il est revu le 26 (Louis AIRALE) et le 27 (H. POTTIAU).

Un **Harle huppé** *Mergus serrator* de type femelle est observé les 8 et 9 décembre au Lac du Drapeau (J.M. BELIARD, L. LE COMTE).



Harle huppé, Miribel-Jonage, décembre 2018, Jean-Michel BELIARD

Mais très peu d'anatidés sont présents tout cet hiver ! Il semble, d'ailleurs, que les habituels comptages de janvier, non reçus à ce jour, aient donné des chiffres très faibles, en particulier à Miribel-Jonage.



Harle piette, Miribel-Jonage, janvier 2019, Hubert POTTIAU

Un probable **Grèbe esclavon*** *Podiceps auritus* immature est signalé aux Allivoz le 9 novembre 2018 (J.M. BELIARD).

Un **Butor étoilé** *Botaurus stellaris* est observé régulièrement à Miribel-Jonage dès le 2 novembre (J.M. BELIARD, Jean-Marie NICOLAS *et al.*). C'est peut-être bien le même individu qui est ensuite noté au Grand Large.



Butor étoilé, Grands Vernes, novembre 2018, Jean-Marie NICOLAS

Une **Bécassine sourde*** *Lymnocyrtus minimus* est notée à Cenves le 14 novembre (R. CHAZAL). Seule citation de l'espèce ! Mais l'accès au site d'hivernage, bien suivi depuis 2015 au Lac des Pêcheurs, étant encore très difficile, les prospecteurs habituels ne s'y sont pas rendus. Partie remise !

Un **Faucon émerillon** *Falco columbarius* femelle est trouvé le 19 novembre à Quincieux, commune qui héberge souvent l'espèce depuis quelques hivers, mais peut-être est-elle mieux prospectée ! Un autre est vu en vol à Genas le 13 décembre (L. LE COMTE). Une femelle se pose le 18 décembre à Arnas (Frédéric LE GOUIS) où un individu est vu le 29 (L. COMBE). Un possible à Saint-Jean-d'Ardières le 21 décembre (Émilien GENETIER). Une femelle est à Sathonay-Village le 23 décembre (J.M. BELIARD).

Un **Pluvier argenté** *Pluvialis squatarola* bien tardif est présent le 22 novembre à la Petite Camargue (Guillaume BROUARD).

Un probable **Goéland argenté*** *Larus argentatus* est présent dans la plaine agricole de Genas-Pusignan les 1^{er} et 2 décembre (Kevin GUILLE, L. LE COMTE), sous réserve d'homologation CHR.

Une **Mouette mélanocéphale** *Larus melanocephalus* de 1^{er} hiver est présente à Genas les 6 et 7 décembre (L. LE COMTE). Une autre, d'âge non précisé, est à Arnas le 10 et le 25 décembre (G. CORSAND). Un premier hiver est observé le 10 janvier au Grand Large (Dominique CORBORA).

Un **Goéland pontique*** *Larus cachinnans* en plumage de premier hiver a été trouvé le 5 janvier entre l'écluse et le barrage de Pierre-Bénite (L. LE COMTE), sous réserve d'homologation CHR.

Une **Pie-grièche grise** *Lanius excubitor* est présente le 17 novembre à Genas, dans un site qui va devenir un classique pour les belles observations de passereaux et de rapaces, et une autre le même jour à Pusignan (L. LE COMTE). Une autre, ou peut-être bien la même, est citée le 7 décembre à Genas (L. LE COMTE). Un oiseau est noté à Aveize, à l'autre bout du département, le 19 décembre (Tom VELLARD).



Pie-grièche grise, station d'épuration, Genas, novembre 2018, Loïc LE COMTE

Un oiseau hybride **Corneille noire x mantelée** *Corvus corone x cornix* est observé régulièrement à Manissieux (D. TISSIER, Cyrille FREY *et al.*).

Un **Pouillot de Sibérie*** *Phylloscopus collybita tristis*, sous-espèce orientale du Pouillot véloce, est noté à la gravière de Joux le 8 novembre (G. CORSAND *et al.*). Deux autres contacts auditifs probables sont notés en novembre à Miribel-Jonage (L. LE COMTE). Puis un autre oiseau à Miribel-Jonage le 24 novembre (K. GUILLE). Un oiseau est aussi noté à Bessenay les 1^{er} et 2 décembre (Bertrand DI NATALE). Deux oiseaux sont à Genas le 12 janvier (K. GUILLE), mais, sans cri, on les classe en Pouillot véloce de type sibérien ! Belle série, même si il n'y a pas eu autant de données cet hiver que pendant l'hiver 2015-16 où cette sous-espèce avait été particulièrement détectée !



Pouillot de Sibérie, Pré de Joux, novembre 2018, Gilles CORSAND

Deux **Tichodromes échelettes** *Tichodroma muraria* sont à Couzon-au-Mont-d'Or le 30 décembre (Laurent GIRAUD). Un autre y est photographié le 27 janvier 2019 (Guillaume BRUNEAU).



Tichodrome échelette, Couzon-au-Mont-d'Or, janvier 2019, Guillaume BRUNEAU

Un **Accenteur alpin** *Prunella collaris* est repéré au vallon du Rossand le 28 janvier (Christophe D'ADAMO), lieu habituel pour cette espèce qui est cependant très rarement citée dans nos chroniques !

Un **Venturon montagnard** *Serinus citrinella* est observé à Thurins le 16 décembre 2018 (B. DI NATALE), sous réserve d'homologation CHR. L'espèce fait bien rarement les lignes de *Visionature* !

À noter aussi une **Bécasse des bois** *Scolopax rusticola* retrouvée morte, sans doute tuée par un choc sur une vitre, dans une cour intérieure de la place Jean-Macé, Lyon 7^e (Daniel GILARDOT).

Cet hiver a donc été bien différent du précédent, en l'absence des petits passereaux nordiques. Pas de **Sizerin cabaret** *Acanthis cabaret*, ni de **Sizerin flammé*** *Acanthis flammea*, qui nous avaient enchantés l'an dernier, très peu de **Pinsons du Nord** *Fringilla montifringilla* ou de **Grosbecs cassenois** *Coccothraustes coccothraustes* aux mangeoires. Pas de plongeon, ni de **Fuligule nyroca** *Aythya nyroca*, ni de **Macreuse brune** *Melanitta fusca*. Même les **Tarins des aulnes** *Spinus spinus* ont été bien moins nombreux qu'à l'ordinaire.

Espérons que l'hiver prochain sera plus fructueux, certains disent que l'abondance des oiseaux nordiques a lieu une année sur deux !

Si les espèces plus communes chez nous ne figurent pas dans ces chroniques, faute de place, ne négligeons pas leur prospection, importante pour de nombreux programmes d'études et de protection : Grand-duc d'Europe, Oedicnème criard, Moineaux domestiques (enquête LPO-Lyon Métropole), Moineaux friquets, Milan royal, busards, etc. !...

NB : certaines observations sont soumises à homologation régionale ou nationale. Merci aux observateurs de penser à envoyer une fiche au CHR ou au CHN, si ce n'est déjà fait. Un astérisque signale ci-dessus les espèces concernées.

Les fiches d'homologation peuvent être téléchargées sur notre site www.faune-rhone.org.

Tout ceci laisserait, après homologation et mise à jour, à **335*** le nombre d'espèces de la liste des Oiseaux du Rhône (non officielle), disponible au format EXCEL sur demande auprès du rédacteur-en-chef par email à dominique.tissier@ecam.fr.

(*) NOTA : 335 à 340 selon que l'on compte ou pas 5 espèces placées en catégorie C dans la liste des Oiseaux de France, mais dont les individus observés dans le Rhône et la Métropole sont certainement issus directement d'élevage ou de cage, à savoir le Cygne noir, le Canard mandarin, le Faisan vénéré, l'Inséparable de Fischer et le Léiothrix jaune.

Bibliographie

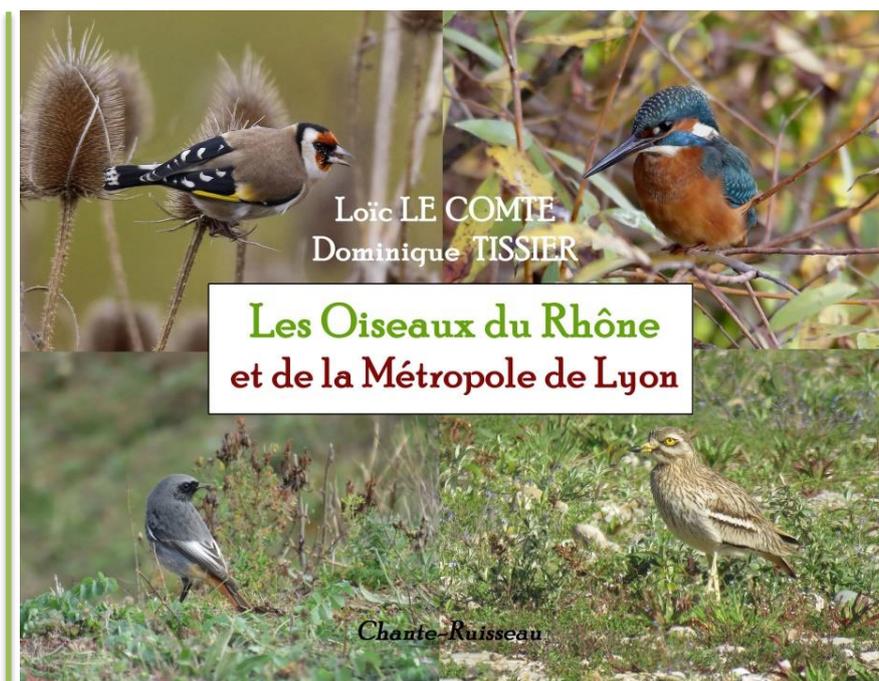
- **L. LE COMTE & D. TISSIER. (2019).** *Les Oiseaux du Rhône et de la Métropole de Lyon*. Chante-Editions, Lyon, 285 pages.
- **LPO Rhône (2018-2019).** Base de données *Visionature* – sur www.faune-rhone.org. LPO-Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. Info-ornitho (2016).** Quelques oiseaux rares de l'hiver 2015-2016 : Pouillot de Sibérie, Butor étoilé, Bécassine sourde et quelques autres... *L'Effraie* n°41, 51-65, LPO-Rhône, Lyon.
- **VELLARD T. (2017).** Le Goéland pontique : présence hivernale dans le Rhône et *Lyon Métropole*. *L'Effraie* n°45, 18-24, LPO-Rhône, Lyon.
- **VELLARD T. & TISSIER D. (2018).** Des sizerins dans le Rhône durant l'hiver 2017-18. *L'Effraie* n°46, 4-38, LPO-Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. (2016).** Hivernage de la Bécassine sourde au Parc de Miribel-Jonage (*Lyon Métropole*). *Le Bièvre* n°28, pages 38-47. LPO Coordination Rhône-Alpes, Lyon.

Un nouveau livre sur les oiseaux de la région lyonnaise

128 ans après le « *Catalogue des Oiseaux des environs de Lyon* » d'OLPHE-GALLIARD (1891) que nous avons largement présenté dans cette revue (n°48), mais qui méritait une mise à jour dans un format moderne, voici un ouvrage qui présente les 335 espèces vues dans le département du Rhône et la Métropole de Lyon.

Les auteurs Loïc LE COMTE et Dominique TISSIER vous proposent :

24€



Les Oiseaux du Rhône et de la Métropole de Lyon

Comment les reconnaître, où et quand les trouver.

285 pages au format 27 x 21 cm

198 espèces d'oiseaux décrites en une ou deux pages, et 136 autres plus rares ou très rares citées en fin d'ouvrage.

Près de 330 photographies par des photographes locaux et faites à 86% en région lyonnaise, 93% inédites.

Il sera disponible prochainement dans les bonnes librairies de l'agglomération et du département et à la boutique LPO de Lyon. Mais vous pouvez le commander directement auprès des auteurs :

Contact : dominiquetissier2222@gmail.com ou  tél. : 06 82 04 43 21 - loiclecomte@yahoo.fr

Un court extrait sur : <https://fr.calameo.com/read/005944288f27a464ff306>